

L'orientation après la terminale



Mme BOURNEIX
M. EVRARD

Conseillers d'Orientation-Psychologues

Schéma des formations

**DE
médecine
spécialisée**

**DE
médecine
générale**

**DE
pharmacie
dentaire**

**DE
sage femme**

L1 santé

Doctorat

thèse

thèse

MASTER 2

MASTER 1

LICENCE 3

LICENCE 2

LICENCE 1

Université

LICENCE PROFESSIONNELLE

DUT 2

DUT 1

IUT

BTS 2

BTS 1

Lycée

**Diplôme
de grande école**

CPGE 2

CPGE 1

**Grandes
écoles**

**Écoles
spécialisées**

Baccalauréat

Les études de santé

- **Lieu de formation** : Les cursus de *médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme* se déroulent à l'université
- De nombreuses écoles de formation en *kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité* recrutent après une 1^{ère} année commune aux études de santé
- **Durée** : 5 à 11 ans après le bac.
Concours très sélectif à l'issue de la première année
- **Profil des étudiants** : disposer d'une solide culture scientifique et posséder une importante capacité de travail.

Les Licences

- **Lieu de formation** : l'Université
- **Durée** : 3 ans après le bac : L1, L2, L3
- **Profil des étudiants** : être autonome, savoir organiser son temps, aimer la théorie et les recherches personnelles
- **Au programme** : les licences sont réparties en **domaines** de formation (sciences, santé, sciences hum. et sociales, arts, droit...) qui se déclinent en une trentaine de **mention** (mathématique, physique, LEA, histoire, sociologie...) 20 à 30 heures de cours par semaine (CM, TP, TD) + travail personnel d'approfondissement des cours.
- **Accompagnement renforcé** (semaine d'accueil, tutorat, modules de remise à niveau, moins de cours en amphi)

Les licences

- **Accès** : avec le bac, pas de sélection à l'exception de certaines licences à capacités d'accueil limitées (art, STAPS).
- **Évaluation** : contrôle continu et terminal à la fin de chaque semestre (avec une session de rattrapage)
- **Poursuites d'études** : Licence pro après une L2, Master (en 2 ans) ou écoles (commerce, ingénieurs, journalisme, IEP...), concours de la fonction publique de catégorie A
- **Réorientation possible** en fin de 1^{er} semestre ou en fin de L1

LES DUT

Diplômes Universitaires de Technologie

- **Lieu de formation** : Institut Universitaire Technologique (IUT)
Temps plein ou apprentissage
- **Durée** : 2 ans après le bac
- **Profil** : être rigoureux, constant et organisé.
- **Au programme** : 35 à 40 heures de cours par semaine en amphithéâtre, travaux en petits groupes et projets tutorés
+ 10 semaines de stage

Un DUT couvre un domaine professionnel. **42 spécialités.**

LES DUT

- **Accès** : bac + sélection (bulletins scolaires de 1^{ère} et terminale, entretien, test...).

Les élèves de bacs technologiques ayant obtenu au moins une mention Bien au bac sont admis « de droit ».

250 élèves par promo

- **Évaluation** : contrôle continu avec une validation à chaque semestre
- Entrée possible dans la vie active
- **Poursuites d'études** : Licence pro (1 an), grandes écoles ou licence générale en L1, L2, ou L3 (selon le domaine choisi).
82% des élèves poursuivent leurs études.

Les BTS

Brevets de Technicien Supérieur

- **Lieu de formation** : en lycée, en école ou en CFA
- **Durée** : 2 ans après le bac
- **Au programme** : cours généraux, pratique, stages... 30 à 33 heures de cours, TD, TP/ sem. + devoirs et projets à rendre...
Le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine professionnel pointu: électronique, commerce, hôtellerie... (136 spécialités)
- **Profil** : élèves qui souhaitent entrer rapidement dans la vie active et qui ont besoin d'un encadrement pédagogique proche de celui de la terminale. Environ 30 élèves par classe

LES BTS

- **Accès** : bac + sélection (bulletins scolaires de 1ère et terminale, entretien...).

Les élèves de bacs technologiques sont prioritaires. Ceux ayant obtenu au moins une mention Bien au bac sont admis « de droit » (dans une spécialité cohérente avec leur bac)

- **Évaluation** : examen final intégrant une part de contrôle continu
- **Poursuites d'études** : essentiellement en Licence pro ou en Mention Complémentaire (1 an); plus rarement en grandes écoles.

53 % des élèves poursuivent leurs études

DUT / BTS : quelle différence ?

DUT	BTS-BTSA
à l'université	en lycée ou en école
Jusqu'à 250 élèves par promotion	30 élèves par classe
65,5% ont un bac général ; 29% un bac techno ; 3% un bac pro	34% ont un bac techno ; 27,5% un bac professionnel ; 18,5% un bac général
42 spécialités au choix	136 spécialités au choix
contrôle en cours de formation	examen final et contrôle en cours de formation
Une majeure qui garantit le cœur de compétences du DUT et des modules destinés à compléter le parcours vers l'insertion professionnelle ou la poursuites d'études	Accompagnement personnalisé en 1ere année. Préparation de l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études en 2e année
50 % d'enseignement professionnel	2/3 d'enseignement professionnel
Stage de 10 semaines au minimum + projets tutorés	Stage de 8 à 16 semaines
82% des diplômés poursuivent leurs études	53% des diplômés poursuivent leurs études

LA FILIERE EXPERTISE COMPTABLE

Avec des diplômes de bac+3 à BAC+8 cette filière offre un vaste choix de carrières en cabinet comme en entreprise.

- **Le DCG** : Diplôme de Comptabilité et de Gestion. Niveau Licence
Insertion professionnelle ou poursuite en DSCG ou MASTER.
Admission en 2^{ème} année possible, si places, après un BTS Comptabilité et gestion ou un DUT GEA.
- **Le DSCG** : Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion. Niveau Master
- **Le DEC** : Diplôme d'Expert Comptable (+ 3ans de stage)
Le master comptabilité, contrôle, audit, le diplôme d'une école de commerce ou d'un IEP permettent aussi de poursuivre en DEC.

La filière DCG/DSCG convient bien aux bacheliers qui ont un projet affirmé vers les professions comptables. Les autres peuvent passer par une licence et voir après.

Les classes préparatoires

- **Lieu de formation** : en lycée
- **Durée** : 2 ans après le bac
- **3 familles** : littéraires, scientifiques et économiques
- **Profil** : dossier scolaire équilibré, grandes capacités de travail et d'organisation, solide motivation
- **Accès** : bac + sélection (bulletins scolaires de 1^{ère} et du 1^{er} trimestre de terminale, appréciations des professeurs et motivation de l'élève)

Les classes préparatoires

- **Au programme** : cours théoriques, exercices pratiques, devoirs sur table et « colles » (interrogations orales)
Cours adaptés aux exigences des concours préparés
- **Evaluation** : le passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} année est conditionné par les résultats et l'avis des professeurs. Pas de redoublement possible.
En cas d'échec au concours, possibilité de refaire la 2^{ème} année.
- **Réorientation possible** au cours de la 1^{ère} année vers l'université ou en fin d'année vers d'autres formations

Les classes préparatoires

Poursuites d'études :

- Les CPGE sont la principale voie d'accès aux grandes écoles (ingénieurs, agronomie, vétérinaires, commerce, IEP, ENS, école des Chartes, St Cyr, autres grandes écoles militaires)
- Ecoles d'ingénieurs ou de commerce qui recrutent hors prépas à bac+2, +3, +4 (admissions parallèles)
- En L1, L2 ou L3 à l'université (selon les domaines de licence)

Les Grandes écoles

- Les écoles d'ingénieurs
- Les écoles d'agronomie
- Les écoles vétérinaires
- Les écoles de commerce
- Les écoles normales supérieures (ENS)
- Les instituts d'études politiques (IEP) ou « Sciences Po »

Les Grandes écoles

- **Durée des études** : 2 à 5 ans selon le niveau d'accès
- **Admission** : essentiellement sur concours
- **Au programme** : un enseignement équilibré entre théorie et pratique.
Toutes les grandes écoles proposent des stages et des cursus à l'étranger
- **Rythme de travail** : un emploi du temps dense et beaucoup de travail personnel
- Bonne insertion professionnelle/ Poursuite d'études possible

Les écoles spécialisées

- Les écoles paramédicales
- Les écoles du secteur social
- Les écoles d'art
- Les écoles de musique, danse, spectacle vivant
- Les écoles d'architecture
- Les écoles de communication et de journalisme
- Les écoles de l'armée
- Les écoles de la police
- Les écoles de l'industrie

Les écoles spécialisées

- **Durée des études** : entre 1 et 6 ans
- **Admission** : avec le bac, mais aussi avec un bac+2, +3 ou +4.
Sélection à l'entrée
- **Au programme** : un enseignement plutôt théorique la 1^{ère} année, puis une entrée de plein pied dans le monde du travail lors de nombreux stages
Un emploi du temps souvent chargé et beaucoup de travail personnel
- **Diplômes** : diplômes d'état ou diplômes spécifiques à l'école
- Bonne insertion professionnelle dans nombre de secteurs

Pour préparer votre orientation

- *Rendez-vous avec un COP* : au lycée / CIO d'Orléans
(55 rue Notre Dame de Recouvrance, 02 38 83 49 54)
- *Forum de l'orientation* (7, 8, 9 janvier 2016)
- *Portes ouvertes des établissements scolaires*
- *Documentation Onisep* du CDI / CIO
- *Sites internet* : site des établissements de formation,
onisep.fr, [oniseptv](http://oniseptv.fr), lesmetiers.net, Admission-postbac.fr

